

6122. Équipement pour les essais et la production

Aucun.

6123. Matériaux

Aucun.

6124. Logiciels

1. «Logiciels» spécialement conçus ou modifiés pour l'«utilisation» de l'équipement visé par l'article 6121.1.
2. «Logiciels» traitant des données après vol enregistrés permettant de déterminer la position de l'aéronef sur toute sa trajectoire de vol et spécialement conçus ou modifiés pour des systèmes visés par l'article 6011.
3. «Logiciels» spécialement conçus ou modifiés pour l'«utilisation» d'équipement visé par les articles 6121.4. ou 6121.5., utilisables avec des systèmes visés par l'article 6011.

6125. Technologie

1. «Technologie», selon la note de technologie générale, pour la «mise au point», la «production» ou l'«utilisation» d'équipement ou de «logiciels» visés par les articles 6121. ou 6124.

Catégorie 6130 : Ordinateurs**6131. Équipement, ensembles et composants**

1. Calculateurs analogiques, calculateurs numériques ou analyseurs différentiels numériques conçus ou modifiés pour utilisation dans les systèmes visés par l'article 6011. et ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :
 - a. conçus pour fonctionner en permanence à des températures allant de moins de -45 °C à plus de +55 °C; ou
 - b. renforcés ou insensibilisés aux radiations.

6132. Équipement pour les essais et la production

Aucun.

6133. Matériaux

Aucun.

6134. Logiciels

Aucun.

6135. Technologie

1. «Technologie», selon la note de technologie générale, pour la «mise au point», la «production» ou l'«utilisation» d'équipement visé par l'article 6131.

Note :

Les gouvernements peuvent autoriser l'exportation d'équipement visé par 6130. et faisant partie d'un aéronef ou d'un satellite pilotés ou si les quantités sont appropriées au remplacement de pièces d'aéronefs pilotés.

Catégorie 6140 : Convertisseurs analogiques-numériques**6141. Équipement, ensembles et composants**

1. Convertisseurs analogique-numérique utilisables avec les systèmes visés par l'article 6011. et ayant l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes :
 - a. conçus pour répondre aux spécifications militaires pour l'équipement renforcé;
 - b. Conçus ou modifiés pour l'utilisation militaire et étant d'un des types suivants :
 1. «microcircuits» de convertisseur analogique-numérique qui sont insensibilisés aux radiations ou qui ont toutes les caractéristiques suivantes :
 - a. quantification correspondant à 8 bits ou plus, lorsque le codage est fait selon le système binaire;
 - b. conçus pour fonctionner à des températures allant de moins de -45 °C à plus de +55 °C;
 - c. hermétiquement scellés;
 2. cartes ou modules de circuits imprimés de convertisseur analogique-numérique du type à entrée électrique ayant toutes les caractéristiques suivantes :
 - a. quantification correspondant à 8 bits ou plus, lorsque le codage est fait selon le système binaire;
 - b. conçus pour fonctionner à des températures allant de moins de -45 °C à plus de +55 °C;
 - c. équipés de «microcircuits» visés par l'article 6141.1.b.1.

6142. Équipement pour les essais et la production

Aucun.

6143. Matériaux

Aucun.

6144. Logiciels

Aucun.

6145. Technologie

1. «Technologie», selon la note de technologie générale, pour la «mise au point», la «production» ou l'«utilisation» de l'équipement visé par l'article 6141.